







# DOSSIER DE CANDIDATURE A LA SELECTION POUR LA FORMATION AIDE SOIGNANTE

### AUXERRE – TONNERRE (Tous cursus confondus) ANNEE 2025

Conformément aux arrêtés du 07 Avril 2020 modifié par les arrêtés du 12 avril et 10 juin 2021 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant au diplôme d'Etat Aide-Soignant.

UN LIEU D'INSCRIPTION UNIQUE POUR DEUX LIEUX DE FORMATION

Les Instituts de Formation d'Aides-soignants (IFAS) du Centre Hospitalier d'AUXERRE et du Centre Hospitalier de TONNERRE constituent un groupement pour la sélection 2025.

Le candidat dépose un dossier unique auprès de l'Institut pilote du groupement soit le site d'AUXERRE.

Ce groupement permet une optimisation de l'organisation de la sélection et la gestion centralisée des admissions au bénéfice du candidat.

IFAS d'AUXERRE	IFAS de TONNERRE
40 places dont 8 places pour les agents relevant de la	35 places dont 7 places pour les agents relevant de la
formation professionnelle continue dispensés des	formation professionnelle continue dispensés des
épreuves de sélection.	épreuves de sélection.

#### Composition:

l.	Coordonnées des deux Instituts de formation	P. 2	
II.	Conditions d'admission	P. 2	
III.	Liste des pièces constituant le dossier de candidature	P. 2	
IV.	Epreuve de sélection pour la rentrée 2025	P. 3	
٧.	Informations pratiques	P. 3	
VI.	Liste des interlocuteurs privilégiés et partenaires du territoire pour les élèves ou étudiants		
	en situation de handicap.	P. 4	
VII.	Autorisation de diffusion des résultats de la sélection d'entrée à la formation d'Aide-soignante P.		
/III.	Fiche inscription à la sélection	P.6	

Le dossier de candidature est à transmettre

Au plus tard le 09 juin 2025 par voie postale

(Cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier parvenant après la date ne sera pas pris en compte

#### COORDONNEES DES INSTITUTS DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS

#### **IFAS AUXERRE**

Centre Hospitalier d'Auxerre 2 Boulevard de Verdun – 89011 – AUXERRE Cedex

**:** : 03.86.48.47.17 @: <u>ifas@ch-auxerre.fr</u>

#### **IFAS TONNERRE**

Centre Hospitalier du Tonnerrois Chemin des Jumériaux – 89700 TONNERRE

**≅**: 03.86.54.34.81**@**: <u>ifas@ch-tonnerre.fr</u>

#### Lien pour le site internet :

https://www.ght-unyon.fr/formations/institut-de-formation-aide-soignants-et-soins-infirmiers-ifas-et-ifsi/institut-de-formation-aide-soignant-ifas-253-320.html

#### II. CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 17 ans au moins à la date d'entrée en formation (il n'est pas prévu d'âge limite supérieur)
- ⇒ Réussir l'épreuve de sélection

## III. LISTE DES PIECES CONSTITUANT LE DOSSIER DE CANDIDATURE A LA SELECTION POUR LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE

(Les photocopies doivent être lisibles)

- Fiche d'inscription à la sélection dûment complétée et signée ;
- Photo avec identité notée au dos ;
- Photocopie recto/verso de la pièce d'identité en cours de validité ;
- Lettre de motivation manuscrite;
- Curriculum vitae ;
- Document manuscrit relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages;
- Copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français ;
- Copie des relevés de résultats, appréciations et rapports de stage ainsi que la copie des bulletins scolaires;
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- Pour les ressortissants étrangers, un titre de séjour valide à l'entrée en formation.
- Tous les candidats qui ne peuvent prouver au travers des pièces produites dans leur dossier du niveau de langue française requise joignent à leur dossier une attestation de niveau de langue française égale ou supérieur au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe;
- Autorisation de diffusion des résultats de la sélection d'entrée à la formation Aide-Soignante ;
- En cas d'inscription à France-Travail, fournir l'attestation de droit ou de non-droit ARE.

#### IV. EPREUVE DE SELECTION POUR LA RENTREE 2025

« La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation conduisant au diplôme d'aide-soignant. »

Deux listes de classement sont établies :

- Une principale, répondant aux quotas de places des Instituts d'Auxerre et de Tonnerre,
- Une complémentaire utilisée en cas de désistement de candidats de la liste principale.

A la confirmation de votre admission par courrier, vous devrez obligatoirement valider votre inscription dans l'Institut d'affectation, dans un délai de 7 jours.

Sans réponse de votre part, vous serez présumé(e) avoir renoncé à votre admission en formation.

Le bénéfice de l'admission est valable uniquement pour la session de formation au titre de laquelle le candidat s'est inscrit.

Par dérogation, le Directeur de l'institut peut accorder, pour une durée qu'il détermine et dans la limite cumulée de deux ans, un report pour l'entrée en scolarité dans l'institut de formation sous certaines conditions et sur demande des candidats.

#### V. INFORMATIONS PRATIQUES

- La formation conduisant au DEAS débutera le 27 août 2025.
- La formation comprend des stages extérieurs entrainant des déplacements : il est indispensable d'être titulaire du permis de conduire et de disposer d'un véhicule.
- Les obligations vaccinales: il vous est vivement conseillé d'anticiper les vaccinations contre l'Hépatite B avant votre admission définitive. Une vaccination tardive peut entrainer une nonadmission en formation.
- Il est fortement recommandé d'être en possession d'un ordinateur.
- Les tarifs

Les frais de formation d'un cursus complet sont de 7 100€ pour l'IFAS d'AUXERRE et de 9 032€ pour l'IFAS de TONNERRE.

Des frais d'inscription de 184€ pourront vous être réclamés suivant votre situation.

# VI. Liste des interlocuteurs privilégiés et partenaires du territoire pour les élèves ou étudiants en situation de handicap

### 1.Référents et dispositifs internes aux IFSI / IFAS

<u>Vous êtes en situation de handicap</u> : Vous souhaitez savoir si votre handicap est compatible avec la formation choisie ou vous avez des questions concernant la					
formation					
IFSI et IFAS d'Auxerre					
Vous pouvez contacter : la Direction de l'Institut : Mme Karine François et/ou la formatrice référente handicap : Mme Isabelle Corneille	Téléphone : 03.86.48.47.17 Email IFSI : <u>ifsi@ch-auxerre.fr</u> Email IFAS : <u>ifas@ch-auxerre.fr</u>				
IFSI d'Auxerre  Vous pouvez contacter : la Mission Handicap de l'Université Bourgogne Europe	Téléphone : 03 80 39 69 49 Email : mission.handicap@u-bourgogne.fr Site : https://www.ube.fr/etudier-en-situation-de-handicap/lamission-handicap/				
(UBE)	mission-nandicap/				

### 2.Organismes d'accompagnement et d'aide au financement

Vous êtes en situation de handicap:	
Vous souhaitez connaitre les organismes suscept	ibles de vous accompagner dans votre formation
MDPH de l'Yonne à Auxerre (Maison Départementale des Personnes Handicapées)	Téléphone : 03.86.72.89.72 Mail : mdphy@yonne.fr
(	Lien: http://www.mdph89.fr/
France Travail	Contactez votre conseiller Lien: https://www.francetravail.fr/accueil/
<b>FIPHFP</b> (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)	
Pour les étudiants sous statut fonctionnaire ou en reconversion dans la fonction publique	Lien: https://www.fiphfp.fr/
<b>AGEFIPH</b> (Association de GEstion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées)	Contactez la délégation régionale de l'AGEFIPH Téléphone : 0800.111.009
Pour les étudiants en reconversion dans le secteur privé	Lien: https://www.agefiph.fr/
<b>CAP Emploi</b> (pour tout demandeur d'emploi bénéficiant d'une RQTH)	Téléphone: 03 86 52 45 11 https://www.capemploi-89.com/

## VII. AUTORISATION DE DIFFUSION DES RESULTATS DE LA SELECTION D'ENTREE A LA FORMATION D'AIDE-SOIGNANTE

Lien de parenté :

Prénom:

Nom:

#### VIII. FICHE INSCRIPTION A LA SELECTION

#### FICHE D'INSCRIPTION

# A LA SELECTION EN VUE DE L'ADMISSION EN FORMATION AIDE-SOIGNANTE 2025-2026

CANDIDATURES RECEVABLES JUSQU'AU 09 JUIN 2025 INCLUS

#### (ECRIRE LISIBLEMENT EN LETTRE CAPITALES)

		Réservé à l'IFAS
NOM : PRÉ	ÉNOM :	Pièces déposées :
NOM DE JEUNE FILLE POUR LES FEMMES	NOM DE JEUNE FILLE POUR LES FEMMES MARIÉES :	
SEXE :   Féminin   Masculin   DATE DE NAISSANCE :		☐ Pièce d'identité recto/verso ☐ Lettre de motivation ☐ C.V.
LIEU ET DEPARTEMENT DE NAISSANCE :	☐ C.v.☐ Document manuscrit	
NATIONALITÉ : SITUATION FAMILIALE :		☐ Copie des diplômes
		☐ Copie des relevés de
ADRESSE :		notes, appréciations,
		rapports de stage et
CODE DOCTAL COMMUNIC		bulletins scolaires
CODE POSTAL : — COMMUNE : —	☐ Attestation de travail et	
Téléphone Fixe : — Téléphone Portable : — Téléphone : — Téléphone : Déléphone : Dé		recommandations de l'employeur
Email obligatoire :	Email obligatoire :	
Linan obligatorie .		☐ Attestation niveau Iangue requis B2
		☐ Autorisation de diffusion de
SITUATION AVANT L'ENTREE EN FORM	résultats	
correspondante)		☐ Attestation de droits France
		Travail
☐ Baccalauréat Général ou Technologique	☐ Baccalauréat Professionnel ASSP ou	☐ Titre de séjour pour les
<u> </u>	SAPAT	ressortissants étrangers
☐ Etudes universitaires et supérieurs	$\square$ Service civique	
☐ Salarié (intérim, CDD, CDI)	☐ Demandeur d'emploi indemnisé	
☐ Demandeur d'emploi non indemnisé	☐ Aucune activité	
Vœux du lieu de f	formation :	
☐ AUXERRE ☐ TONNERRE		
L		
J'atteste sur l'honneur de l'exactitude de c	_	
Date Signature du candio	Jac	

**PHOTO** 

Signature : (du représentant légal identifié pour les candidats mineurs)

Nom : Prénom : Lien de parenté :